



LE MAG

du GPAC Activités Spécialisées

RICHESSES HUMAINES

Effectifs: 513.2 ETP pour 544 Collaborateurs.

Mutations depuis le 1er janvier 2016:

- ◆ 19 entrantes
- ◆ 13 sortantes

Embauches en CDI: Au 1er novembre, l'autorisation d'embauche pour l'année 2016 sera atteinte. 20 personnes (dont la transformation en CDI des 2 contrats actuellement en alternance).

Ces recrutements et le solde positif entre mutations entrantes et sortantes, ne compensent pas les départs enregistrés depuis le début de l'année (5 démissions, 41 retraites, Indisponibles,...). Moins 30 Salariés par rapport au 1er janvier 2016!

La Direction précise que l'effectif est adapté à la charge de travail....

Les Salariés jugeront sur le terrain...

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

2732 heures supplémentaires réalisées depuis le début de l'année pour une prévision annuelle de 740!!!!

Toutes les APAC ont été concernées.

La CFDT peut comprendre le recours ponctuel (basé sur le volontariat) à des heures supplémentaires face à un surcroît provisoire de travail

Par contre, elle ne peut accepter ce recours permanent qui traduit inévitablement un sous dimensionnement des effectifs!!!

APAC TENUE DE COMPTE

Situation désormais normalisée...selon la Direction

Clôtures: Flux stables qui permettent d'approcher très fortement des engagements de service (délais de traitement à 12 jours).

Heures supplémentaires ouvertes jusqu'au 30 septembre et 4 contrats d'Intérim prolongés jusqu'au 28 octobre.

Appui Commercial: Taux de prise d'appel très satisfaisant.

Arrêtés comptes particuliers: Phase préparatoire au versement à effectuer à la CDC (loi Eckert).

A partir du 3 octobre, l'APAC va gérer l'intégration de la filiale Malesherbes dans le cadre d'une fusion juridique entre Wealth Management SA et BNP Paribas SA. Recours à 2 intérimaires. Fin de migration prévue le 15 décembre.

A savoir: La production moyenne demandée par Salarié est de 130 clôtures/jour. Si 200 clôtures sont attribuées le matin, c'est juste pour éviter aux managers de « perdre du temps » à « re-ventiler » des dossiers dans la journée....Dixit la Direction de l'APAC.

Vos Elus CFDT ont alerté la Direction : L'attribution quotidienne de 200 dossiers pour un objectif de 130 peut être anxiogène et générer une compétition nuisible aux Salariés. Il faut aussi tenir compte des clôtures plus complexes ! L'objectif fixé ne doit pas être source de pressions qui engendrent souvent mal-être au travail et erreurs.

APAC TENUE DE COMPTE

Domaine Tri du document

Fermeture au dernier trimestre

La Direction justifie la fermeture de ce domaine par une activité fortement réduite en raison d'améliorations techniques.

Les Salariés de ce domaine et la charge de travail résiduelle seront affectés en priorité au domaine Référentiels Clients Particuliers.

Dont acte ! Pour autant, le Responsable de Domaine doit retrouver un poste équivalent. En outre, l'effectif des entités où seront affectés les Collègues du « Tri du document », ne devra pas excéder 20 personnes physiques. Pour la CFDT, la qualité du management passe par un dimensionnement raisonnable des domaines !

ACCORD SENIOR

10 Salariés bénéficient aujourd'hui des dispositifs de temps partiel de fin de carrière.

Un nouvel accord relatif au contrat de génération a été conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1er septembre 2016.

Recrutements en CDI, formations en alternance, engagements en faveur de l'emploi des Salariés Seniors, transmission des savoirs et des compétences, tels sont les thèmes repris dans ce nouvel accord.

Les 2 dispositifs de temps partiel de fin de carrière (hebdomadaire/annualisé) sont reconduits.

A noter: Une nouveauté ouverte aux Salariés en fin de carrière: « Le Mécénat de Compétences » à l'extérieur de l'Entreprise.

Pour tout renseignement....Contactez la CFDT



TRAITEMENT DU DOCUMENT

Information aux Salariés: *La Direction s'est engagée à présenter, avant le 15 octobre, les évolutions d'organisation pour la période fin 2016 à fin 2019.*

Quelques éléments du dossier présenté aux Elus: La Direction réitère que l'APAC TD de Saran ne constitue pas un bassin d'emplois pérenne mais confirme sa volonté:

- ♦ D'assurer la continuité et la qualité du service aux clients
- ♦ D'accompagner la décroissance naturelle du bassin d'emplois dans le respect de la politique sociale
- ♦ D'assurer aux Collaborateurs une activité dans la durée.

Activité Editique : Maintien de la production dans nos locaux et sur nos machines en complétant la capacité de production par l'infogérance (in situ) présentée par la Direction comme « *une solution progressive, adaptable en fonction de la décroissance naturelle des effectifs et de la variation des volumes* ».

Pour le dispositif interne à l'APAC, le principe du travail en équipes avec les horaires spécifiques est maintenu.

Domaines ECM et Normalisation Adresse : Avant fin 2016, regroupement des équipes en un seul domaine. La Direction justifie cette décision par la conjugaison des départs et les évolutions techniques.

Le Positif : *L'expertise reconnue des équipes actuelles de la PFNE a pesé fortement dans le choix du maintien de l'activité sur le site de Saran permettant ainsi à BNPP de respecter le Pacte Social pour les Salariés aujourd'hui en activité.*

Le négatif : *Pas de recrutement, recours à l'infogérance, et non pérennité du site. Décisions dénoncées par la CFDT*

CHRONOGESTOR

La Direction précise : « *La décision d'autoriser un Collaborateur à pointer sur un autre poste que le sien répondait à une situation exceptionnelle : Difficultés de connexion sur Sofia* ». Aujourd'hui ce problème est semble-t-il résolu.

En clair : Si pas d'incident généralisé....procédure de pointage différé avec intervention du manager.